

Concertation thématique Santé mentale #4



+ de 20
professionnel·les
social/santé.



Les concertations thématiques des bassins visent à suivre les actualités et partager les connaissances, assurer une fonction de veille des besoins de la population, identifier les ajustements nécessaires en termes d'offre et de collaboration, proposer des actions à mener collectivement. Elles sont ouvertes à tous·tes les acteur·rices social-santé.



Travail sur la thématique des ressources, espaces dits « formateurs » présents sur le Bassin Sud, dédiés aux professionnel·les et utilisation des outils dans les pratiques.



Voir support de
présentation [ici](#).

Veille des besoins de la population

Nécessité de poursuivre le travail autour de l'accessibilité aux soins de santé mentale, notamment au travers de la connaissance du réseau par les professionnel·les social-santé.

Constats et ajustements de l'offre

Actualités du secteur : appels à projets de Psybru pour une offre de sensibilisation pour les professionnel·les de la première ligne, lancements de projets du Réseau d'Aide Justiciable (RAJ) liés à la sensibilisation à la santé mentale des publics carcéraux.

Constats liés aux outils : Différents types d'outils existent pour soutenir la pratique des professionnel·les en matière de santé mentale. Les outils d'orientation - pour être utiles - devraient être clairs et synthétiques. Les outils « formateurs » (type espaces d'échanges, de formation ...) sont destinés à être plus complets.

Les participant·es ont plébiscité la création d'affiches visuellement soignées pour accéder rapidement et synthétiquement à une série d'informations.

Save the date

La prochaine concertation thématique santé mentale aura lieu le **25/09/2025, de 10h à 12h**, au Pianofabriek. Elle sera suivie d'un lunch.

Consultez l'agenda → [ici](#)

Actions à mener collectivement et perspectives

Développer un **répertoire des dispositifs outillant en santé mentale**. Voici les catégories identifiées : formations, immersions, groupes de travail, sensibilisations, interventions et supervisions.

Points d'attention

- Un tel répertoire est utile s'il est régulièrement mis à jour, complet, concret avec des contacts directs et présentations détaillées des services ou des projets.
- Doit être explicite sur les actions de chaque service et ne pas être une simple liste d'associations.
- Expliquer au début du répertoire les différentes catégories et préciser pour chaque service/structure les modalités (temps, prix, public cible)
- Ne pas négliger les espaces qui travaillent le réseau plus largement pour soutenir les pratiques, l'interconnaissance et la coordination entre les acteur·rices. Ajouter une catégorie « Espaces de réseautage »

Besoins pour les rencontres futures

Présentation du Focus Santé Mentale, travail sur le secret professionnel partagé, travail sur des situations de terrain et voir comment collaborer entre différent·es professionnel·les.

Poursuivre le travail de réseau.